



# Ski-Club L'Echelette

## Liste de gardiennages 2025

Janvier	4 - 5		Nouvel An
Janvier	11 - 12	Bossert Alfred	
Janvier	18 - 19		Week-end à ski
Janvier	25 - 26	Knobel Swen	
Février	1 - 2	Turrian Jean-Philippe	
Février	8 - 9	Hofer Claude-Alain	
Février	15 - 16	Romy Gabrielle	Journée raquettes
Février	22 - 23	Comte Florian	
Mars	1 - 2	Winkler Ginette	
Mars	8 - 9	Froidevaux Jérôme	
Mars	15 - 16	Knobel Matthias	Assemblée Générale
Mars	22 - 23	von Kaenel Dave	
Mars	29 - 30	Burkhard Joël	
Avril	5 - 6	Froidevaux Jean-Louis	
Avril	12 - 13	Clément Josselin	
Avril	19 - 20		Pâques
Avril	26 - 27	Dubach Gauthier	
Mai	3 - 4	Winkler Thierry	Corvée
Mai	10 - 11	Guerry Jean-Michel	
Mai	17 - 18	Montavon Laura	
Mai	24 - 25	Flühmann Francis	
Mai-Juin	31 - 1er	Beck Roland	
Juin	7 - 8	Bassin Frédéric	
Juin	14 - 15	Gindrat Sébastien	
Juin	21 - 22	Tschan Christophe	
Juin	28 - 29	Bossert Alfred	
Juillet	5 - 6	Knobel Swen	
Juillet	12 - 13	Turrian Jean-Philippe	
Juillet	19 - 20		Vacances
Juillet	26 - 27		Vacances
Août	2 - 3		Vacances
Août	9 - 10	Clément Josselin	



# Ski-Club L'Echelette

## Liste de gardiennages 2025

Août	16 - 17	Romy Gabrielle	
Août	23 - 24	Comte Florian	
Août	30 - 31	Winkler Ginette	
Septembre	6 - 7	Froidevaux Jérôme	Pique-nique au chalet
Septembre	13 - 14	von Kaenel Dave	
Septembre	20 - 21	Knobel Matthias	
Septembre	27 - 28	Burkhard Joël	Corvée
Octobre	4 - 5	Froidevaux Jean-Louis	
Octobre	11 - 12	Hofer Claude-Alain	
Octobre	18 - 19	Dubach Gauthier	
Octobre	25 - 26	Winkler Thierry	
Novembre	1 - 2	Montavon Laura	
Novembre	8 - 9	Flühmann Francis	
Novembre	15 - 16	Guerry Jean-Michel	
Novembre	22 - 23	Beck Roland	
Novembre	29 - 30	Bassin Frédéric	
Décembre	6 - 7	Gindrat Sébastien	
Décembre	13 - 14	Tschan Christophe	Fête de Noël
Décembre	20 - 21		Vacances de Noël
Décembre	27 - 28		Vacances de Noël
Janvier	3 - 4		Nouvel An

Le membre empêché doit se faire remplacer par un collègue.

Le gardien remet sans tarder le sachet de gardiennage chez Frédéric Bassin et note ce qui manque sur ce sachet (prière de vérifier d'abord la réserve : dans les placards et dans les caisses dans l'armoire du dortoir).

Les verres vides sont redescendus par chacun.

Le chalet fournit, à l'exclusion de toute autre denrée :

Boissons: vin, bière, limonades diverses, thé, café (instantané et/ou filtre)

Denrées: huile, vinaigre, sel, sucre, poivre, moutarde.

Les utilisateurs sont priés de ne pas laisser de reste dans les buffets ou dans la cave et de prendre avec eux les linges à laver.

Le gardiennage s'effectue par n'importe quel temps et en toutes saisons.